



Conseil de sécurité

MAY 17 1988

Distr.
GENERALE

S/19884
16 mai 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 MAI 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA
REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le
13 mai 1988, à 21 h 15, le régime criminel iraquien a soumis la ville de Marivan à
des tirs d'artillerie. Il a été tiré 18 obus d'artillerie qui ont blessé
23 civils, y compris plusieurs femmes et plusieurs enfants, et détruit huit maisons
d'habitation.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran souligne que le régime
iraquien prépare une fois de plus le terrain pour une reprise de la "guerre des
villes".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadat MADARSHAHI